

ARRÊTÉ N° 2021-25

Grand prix cycliste Pérenchies du dimanche 25 juillet 2021

Le Maire de la Commune de PREMESQUES,

Vu le Code général des collectivités Territoriales et ses articles L2213-1 à 2213-6,

Vu le Code de la route,

Considérant l'organisation du Grand Prix Cycliste Intercommunal de Pérenchies par le Vélo club Pérenchinois **le dimanche 25 juillet 2021** et le passage de la course par la commune **entre 13h30 et 18h00**.

Vu la demande du Maire de Pérenchies de prise d'un arrêté réglementant le stationnement aux endroits jugés dangereux,

Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité des coureurs d'interdire le stationnement et la circulation sur les voies empruntées par cette course,

Vu l'intérêt général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement sur la voie publique est interdit le dimanche 25 juillet 2021 de 10h à 18h sur l'itinéraire du Grand Prix Cycliste de Pérenchies, soit les **rue Charles de Gaulle (M952), la rue Nationale (M933) et rue de la Bleue (M36) dans leur intégralité.**

ARTICLE 2 : Pour les autres parties de l'itinéraire, le stationnement se fera en stricte observation du Code de la route.

ARTICE 3 : Tout stationnement sur les zones précitées sera considéré comme gênant (art R 417-10 du code de la route).

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Madame le Maire de Pérenchies – Hôtel de Ville - 59840 PERENCHIES
- Monsieur le Commandant de la Police de Lomme
- Monsieur le Président de la MEL – Lille
- Monsieur le Directeur de la société Ilévia à Marcq-en-Baroeul
- Monsieur le Commandant des Sapeurs-Pompiers de Lomme
- Monsieur l'Ingénieur des T.P.E à Armentières

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Prêmesques, le 11 mai 2021



Yvan HUTCHINSON
MAIRE



Hôtel de Ville - Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 PREMESQUES

Tél. : 03 20 08 82 10 - Fax : 03 20 08 78 07 - Email : mairie@premesques.fr

SIRET 215 904 707 000 19 - Code APE 751 A

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire